

Organe de consultation du bassin de mobilité de Namur

Ordre du jour de la séance en ligne du 18 mai 2021

POINT N°	SUJET	SOU MIS À L'OCBM POUR	DOC PRÉPA-RATOIRE
1	Mot du Ministre Henry	Info	
2	Réseau structurant intercommunal		
2.1.	Développement du réseau Express		
2.1.1.	Ajustement du réseau Express cible <ul style="list-style-type: none"> Havelange-Hamois-Ciney-Dinant 	Avis	x
2.1.2.	Mises en œuvre opérationnelles 2021 (itinéraires, horaires, arrêts, matériel roulant, date de mise en service, ...) <ul style="list-style-type: none"> Nivelles - Genappe - Villers-la-Ville - Sombreffe - Namur (Evolution Express) (Viroinval) - Philippeville - Florennes – Mettet - Fosses-la-Ville - Floreffe - Namur (Evolution Express) Havelange - Hamois - Ciney - Dinant (Création Express) Gembloux - Sombreffe – Fleurus - Charleroi (Création Express 2022) 	Avis	x
2.2.	Connexion progressive du solde des communes au réseau structurant intercommunal		
2.2.1.	Méthodologie régionale Ajustement de l'offre cible Gesves-Namur (fiche de liaison) Priorisation des 7 communes identifiées pour le bassin de Namur	Avis	x
2.2.2.	Mises en œuvre opérationnelles 2021 (itinéraires, horaires, arrêts, matériel roulant, date de mise en service, ...) <ul style="list-style-type: none"> Gesves – Namur (création ligne principale) 	Avis	
3.	Réseau TEC		
3.1.	Redéploiement de l'offre		
3.1.1	Méthodologie régionale et planning : ajustement	Avis	x
3.1.2	Intégration d'une démarche « d'information publique et de participation citoyenne » dans le processus de redéploiement : application au redéploiement de la zone autour de Gembloux	Info	
3.2.	Mises en œuvre du plan de transport détaillé OTW 2021 (itinéraires, horaires, arrêts matériel roulant, infrastructures, ...) <ul style="list-style-type: none"> Création de la ligne principale Gembloux – Louvain-La-Neuve – Wavre Ligne 19 Andenne – Forville Amélioration de la desserte des quartiers de Spontin/Dorinne (commune d'Yvoir) avec les lignes 129/130/131 Modification de desserte du centre de Gembloux en janvier 2021 	Avis	
3.3.	Accessibilité en transports publics des sites touristiques : présentation du projet régional.	Info	
4.	Mobilité locale		
4.1.	Développement de solutions flexibles de mobilité locale : cadre réglementaire pour l'organisation de l'offre et pour son financement régional (état d'avancement)	Info	
4.2.	Abris voyageurs aux arrêts de bus : rappel des règles d'entretien	Info	